



# Comité Territorial de l'Énergie

## Basse Seille

### Assemblée Générale

Mai 2026 ■ Simandre

20  
26

Président du CT : Sébastien FIERIMONTE

# | SOMMAIRE

**Présentation de l'organisation et de la gouvernance du SYDESL**

**Maîtrise d'ouvrage sur les réseaux d'énergies** (électricité, éclairage public, télécom)

**Gestion des mobilités durables** (mobilité électrique)

**Cartographie et mutualisations** (SIG, PCRS, catalogue, Internet des objets connectés)

**Performance des bâtiments** (rénovation, fourniture d'électricité et de gaz, solidarités)

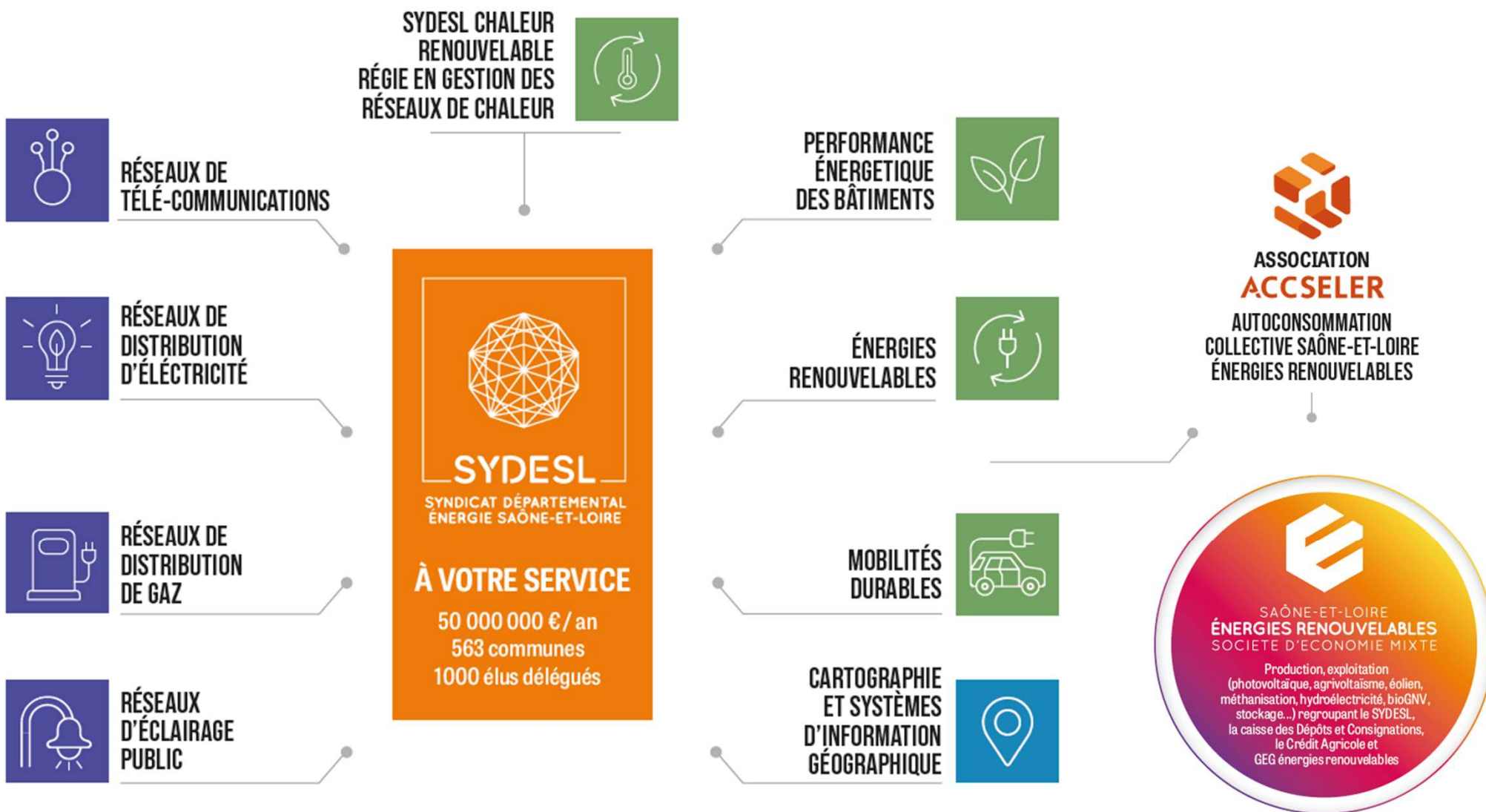
**Energies renouvelables :**

- **SYDESL** (photovoltaïque toiture et sol, éolien, réseau de chaleur bois, Régie Chaleur renouvelable)
- **Société SEM SELER**
- **Association ACCSELER**



# PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION ET DE LA GOUVERNANCE DU SYDESL

---



# GOVERNANCE & AUTONOMIE DU SYDESL

- Syndicat mixte fermé - ensemble du territoire de la Saône-et-Loire
- Assemblées délibérantes
- Budget

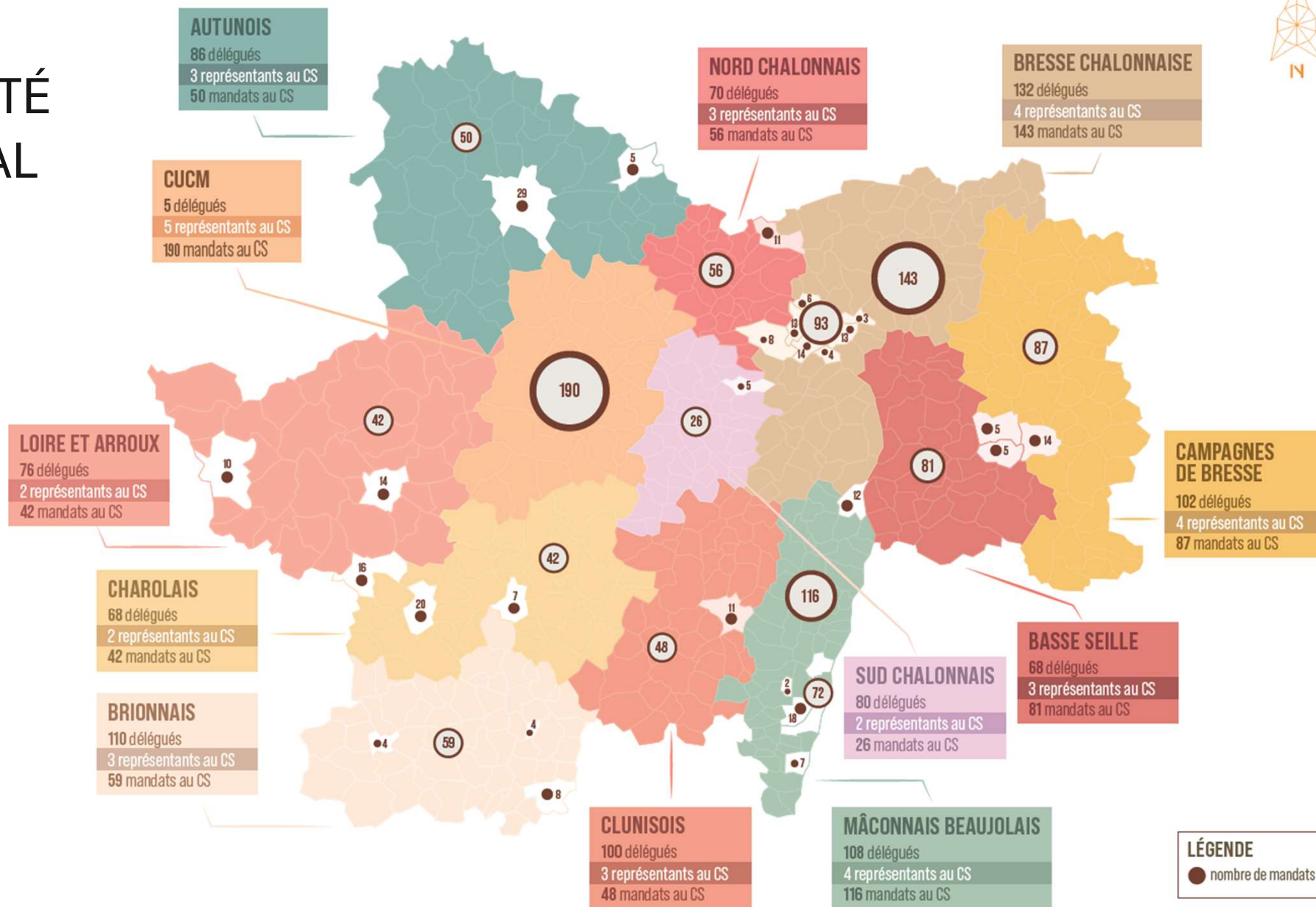
→ Expertise, Proximité et Péréquation

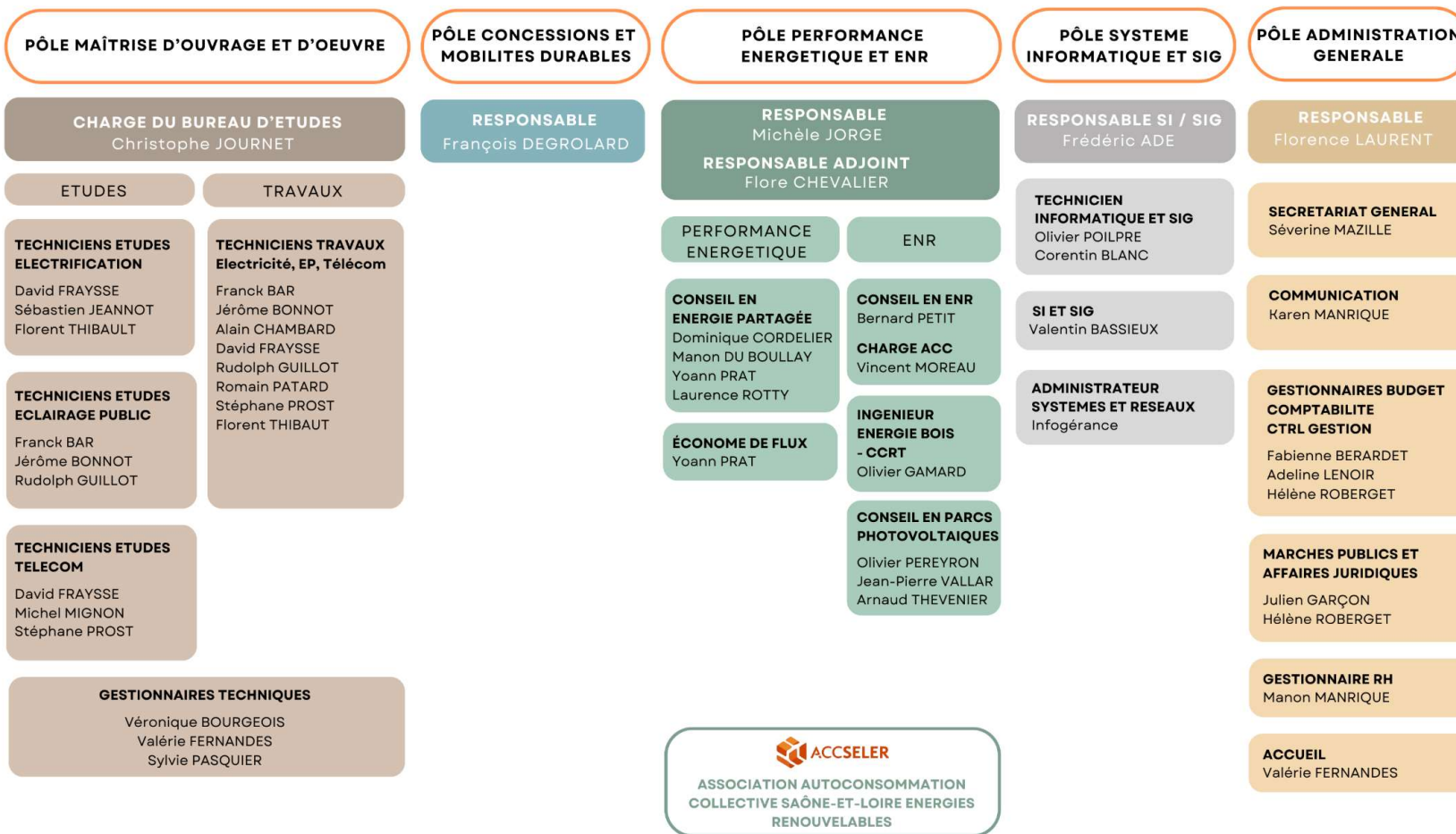
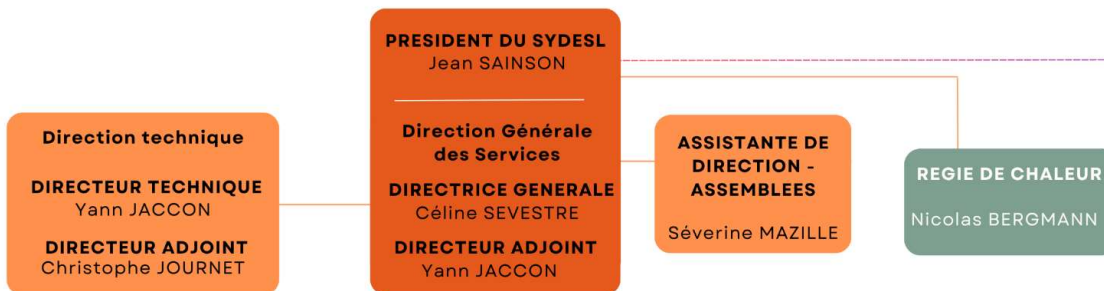
→ Souveraineté énergétique, sécurisation des infrastructures et des approvisionnements et maîtrise des coûts pour nos territoires

Contexte géopolitique et énergétique, international et national

**→ Nos compétences doivent rester dans le bloc communal, notamment en période d'électrification massive.**

# LE COMITÉ SYNDICAL





# MAÎTRISE D'OUVRAGE SUR LES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ

---

## RÉSEAUX

**514**

Communes en régime **rural**  
d'électrification (< 2000 habitants)



Le SYDESL est maître d'ouvrage des travaux d'électrification:

- **Renforcements**
- **Enfouissements**
- **Raccordements**
- **Résorption fils nus**

**49**

Communes en régime **urbain**  
d'électrification (> 2000 habitants)



Le SYDESL est maître d'ouvrage des  
travaux d'enfouissement esthétique.



# CYCLE DE VIE DES AFFAIRES

Recensements, études, travaux

Chaque année, le bureau du Comité territorial se réunit en septembre/octobre N-1 afin de prioriser les affaires et proposer une liste de travaux en année N :

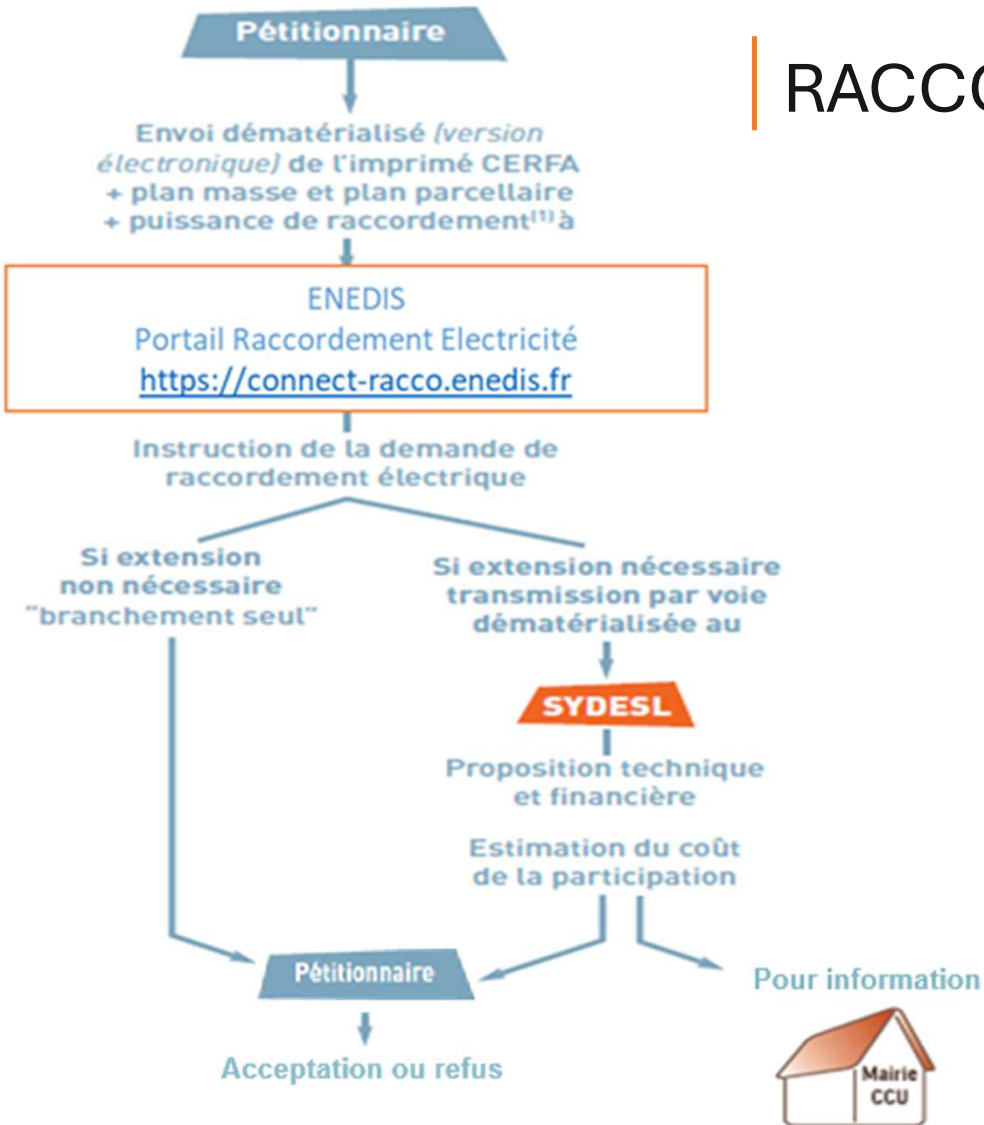
- **Les études correspondantes sont ainsi commandées en automne N-1.**
- **Cette liste de travaux est validée financièrement en décembre N-1.**
- **Les instructions financières sont envoyées aux communes au premier semestre de l'année N, au fur et à mesure de l'avancement des études.**
- **Les dotations de l'Etat (FACE) sont communiquées au SYDESL courant mars de l'année N.**

L'État demande une réalisation des travaux d'ici l'été N+1.

## AVANCEMENT DES TRAVAUX EN COURS - 2026

Année	Commune	N° Affaire	Type affaire	Libellé	Avancement	Montant TTC
2024	Ratenelle	366039	Environnement	BTS P. RATENELLE ( Rue du centre) ENV	2 - Etude commandée	95 700,00 €
2024	Ormes	332038	Environnement	BTS P. BOUCHIRE	5 - Accord sur devis ou acompte ref	31 593,13 €
2024	Saint-Vincent-en-Bresse	489078	Renforcement	PSSA PETITE CHIZE	6 - Travaux commandés	34 103,90 €
2024	Bantanges	018076	Environnement	BTS P. BANTANGES (antenne D971 côté Bourg)	6 - Travaux commandés	119 225,59 €
2024	Bantanges	018077	Environnement	BTS P. BANTANGES (départ Nord/Est) ENV	6 - Travaux commandés	68 340,10 €
2024	Tronchy	548040	Renforcement	BTS P. LAYER (rempl H61 100 par 160Kva)	6 - Travaux commandés	41 399,28 €
2025	Ouroux-sur-Saône	336082	Renforcement	BTS P. MONT ET CURTIL (reprise BT P. Le Mont)	5 - Accord sur devis ou acompte en	25 667,04 €
2025	Saint-Germain-du-Plain	420149	Renforcement	BTS P. AUX COCHONS (Départs 240 <sup>2</sup> )	6 - Travaux commandés	110 739,30 €
2025	Romenay	373184	Fils nus	BTS P. PLACE DE LA BASCULE (rue des jardins)S	6 - Travaux commandés	104 458,23 €
2025	Saint-Vincent-en-Bresse	489080	Renforcement	PSSA CHAMP DE LA MARE (reprise BT Croix Chevalier)	6 - Travaux commandés	57 296,50 €
2025	Montpont-en-Bresse	318164	Renforcement	BTS P LES TROIS CHAMPS (antenne rue de La Collonge)	6 - Travaux commandés	89 296,27 €
2025	La Truchère	549050	Renforcement	BTS P. LA TRUCHERE (rue de la maison blanche)	6 - Travaux commandés	51 924,67 €
2025	Ménestreuil	293071	Environnement	BTS P. LA BUISSONEE (route de la Buissonée)	6 - Travaux commandés	64 382,81 €
2026	Tronchy	548047	Environnement	BTS P. BAS DE TRONCHY (route de la Coudre) ENV	1 - Accord sur estimation en attente	96 000,00 €
2026	La Genête	213096	Environnement	BTS P. LA GENETE (route de Brienne)	1 - Accord sur estimation en attente	122 000,00 €
2026	Baudières	023147	Renforcement	BTS P. GRANDES TERRES ( antenne Ouest)	1 - Accord sur estimation en attente	81 000,00 €
2026	L'Abergement-de-Cuisery	001094	Renforcement	UP ABERGEMENT CUISERY	2 - Etude commandée	109 000,00 €
2026	Romenay	373170	Fils nus	PRCS ROUTE DU PEROU	2 - Etude commandée	51 500,00 €
2026	Simandre	522186	Environnement	BTS P. SIMANDRE (RD933 côté école) ENV	6 - Travaux commandés	237 380,28 €

## RACCORDEMENTS



La loi APER modifie le code de l'énergie et notamment son article L. 342-11 relatif à la contribution versée pour le raccordement.

La **part de contribution** correspondant à l'extension hors du terrain d'assiette n'est plus à charge de la commune, mais directement à **charge du demandeur** public ou privé.

# MAÎTRISE D'OUVRAGE SUR LES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

---



# EXPLOITER ET ENTRETENIR LE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC

- Entretien **curatif et préventif** pour garantir un réseau **conforme et efficace**.

Cela comprend :

- Dépannages et Sinistres
- Déplacements d'ouvrage
- Rénovation de peinture
- Le réglage des heures de coupure et de rallumage
- La pose et dépose des guirlandes (*pensez à la sécurité pour vos illuminations de Noël !*)

- La cartographie et le géoréférencement des réseaux
- Réponses aux DT DICT

## CONTRIBUTION 2026

**Luminaire LED : 7 €**

**Luminaire – de 25 ans : 11 €**

**Luminaire + de 25 ans : 20 €**

## MODERNISER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC - REMPLACER LES LUMINAIRES VÉTUSTES

Pour remplacer tous les luminaires vétustes de **plus de 25 ans** et les luminaires en **plastiques de plus de 20 ans**, le SYDESL propose une **aide à l'investissement**

**Renouveler ses luminaires vétustes = Mieux éclairer, moins consommer**

### RI exceptionnel 2026

- **Participation du SYDESL : 65%**
- **Reste à charge de la commune : 35 %**
- **2026 = Pas de Fonds Vert**
- **Étalement de 3 à 5 ans**
- **Budget à prévoir de 2026 à 2030**

### TRAVAUX « NEUF » ET LIES A TX DU RESEAU ELECTRIQUE

- **Neuf : 100 % communes**
- **Travaux électriques : Participation SYDESL**
  - ✓ **Jusqu'à 5 % du montant des Tx aériens**
  - ✓ **Jusqu'à 15% du montant des Tx souterrains**



# MAÎTRISE D'OUVRAGE SUR LES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

---

# TÉLÉCOM

Le SYDESL émet cette année les **titres** de la contribution au **FMT 2026**. Ces titres sont basés sur la **perception** par votre commune de la **RODP 2025**. La RODP que vous avez perçue en 2025 a été **calculée** sur le **patrimoine** télécom arrêté au **31/12/2024**

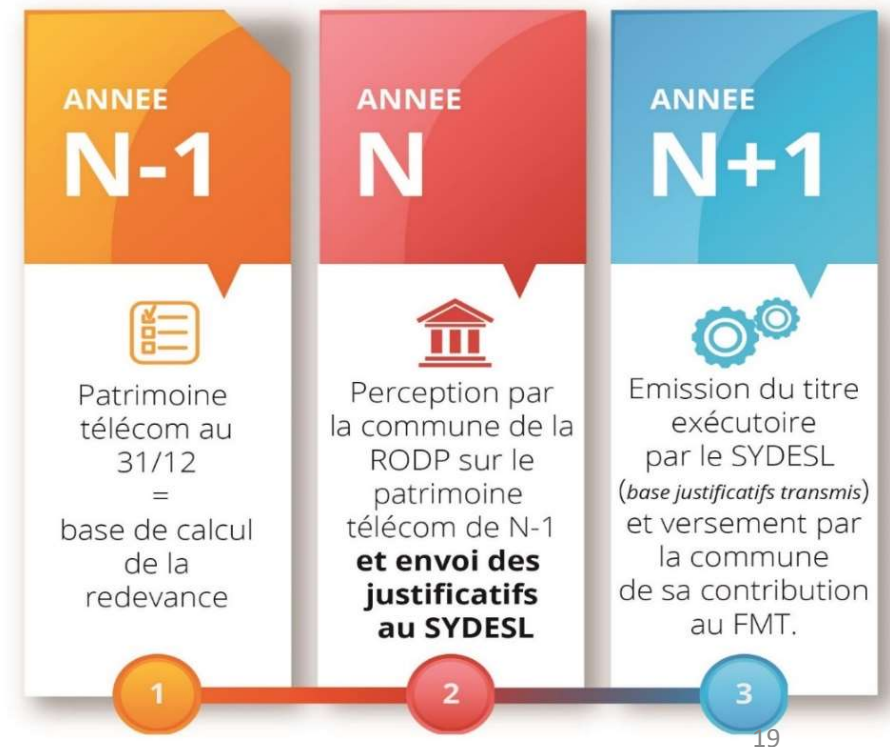
Participation du SYDESL, sur toute nouvelle instruction depuis juin 2021, à hauteur de:

- 50% du HT sur renforcement ou fils nus
- 40% du HT sur environnement
- 25% du HT sur télécom seul

Demander la participation de la commune dès la fin des travaux (quel que soit le délai de dépôt par les opérateurs télécom)

Source du fonds de mutualisation :

- La RODP télécom des communes adhérentes
- La participation de l'opérateur Orange (20% tranchée)



# CONTRÔLE DES CONCESSIONS

---

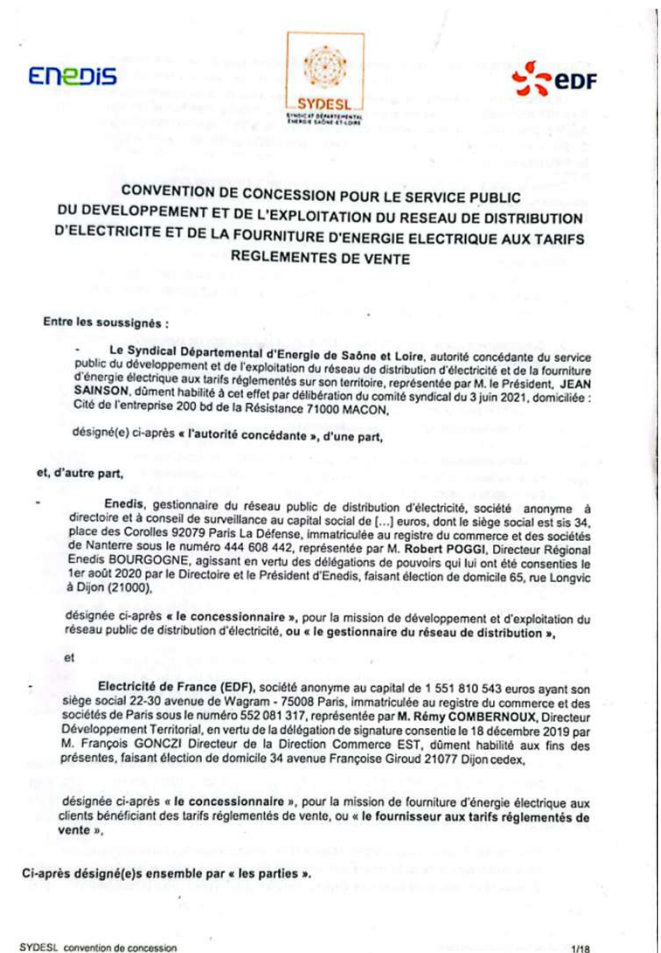
# RELATION CONTRACTUELLE AVEC LES CONCESSIONNAIRES

Contrôle de l'activité des concessionnaires :

- **Enedis** pour l'électricité (20 000 km de réseau)
- **GRDF** pour le gaz naturel (2 200 km de réseau)
- **Antargaz Energies** pour le gaz propane (1,7 km de réseau)

En s'appuyant sur **le contrat de concession** :

- Traiter et suivre les réclamations des usagers
- Contrôler et suivre l'état du patrimoine concédé (investissements, qualité de fourniture, incidents...)
- Garantir une qualité de distribution équitable sur le département
- Elaborer chaque année un **rapport de contrôle** qui rend compte de cette activité et des résultats. Consultable sur le site [sydesl.fr/Concessions](http://sydesl.fr/Concessions)



# GESTION DES MOBILITÉS DURABLES

---

## IRVE : LANCEMENT D'UN APPEL À INITIATIVE PRIVÉE (AIP)

- Déploiement de **70 bornes** par le SYDESL entre 2016 et 2024 : impulsion des premières installations en Saône-et-Loire
- Rédaction d'un **Schéma Directeur** des IRVE en 2024 (SDIRVE) pour dresser un état des lieux et définir le besoin en bornes à venir
- Lancement d'un **AIP en 2025** pour sélectionner un opérateur en charge du déploiement des bornes
  - **Un AIP animé par le SYDESL autour d'un Copil regroupant des collectivités**
  - **Attribution en mai 2025 aux opérateurs QWELLO et ZUNDER (<https://qwello.fr/fr>)**

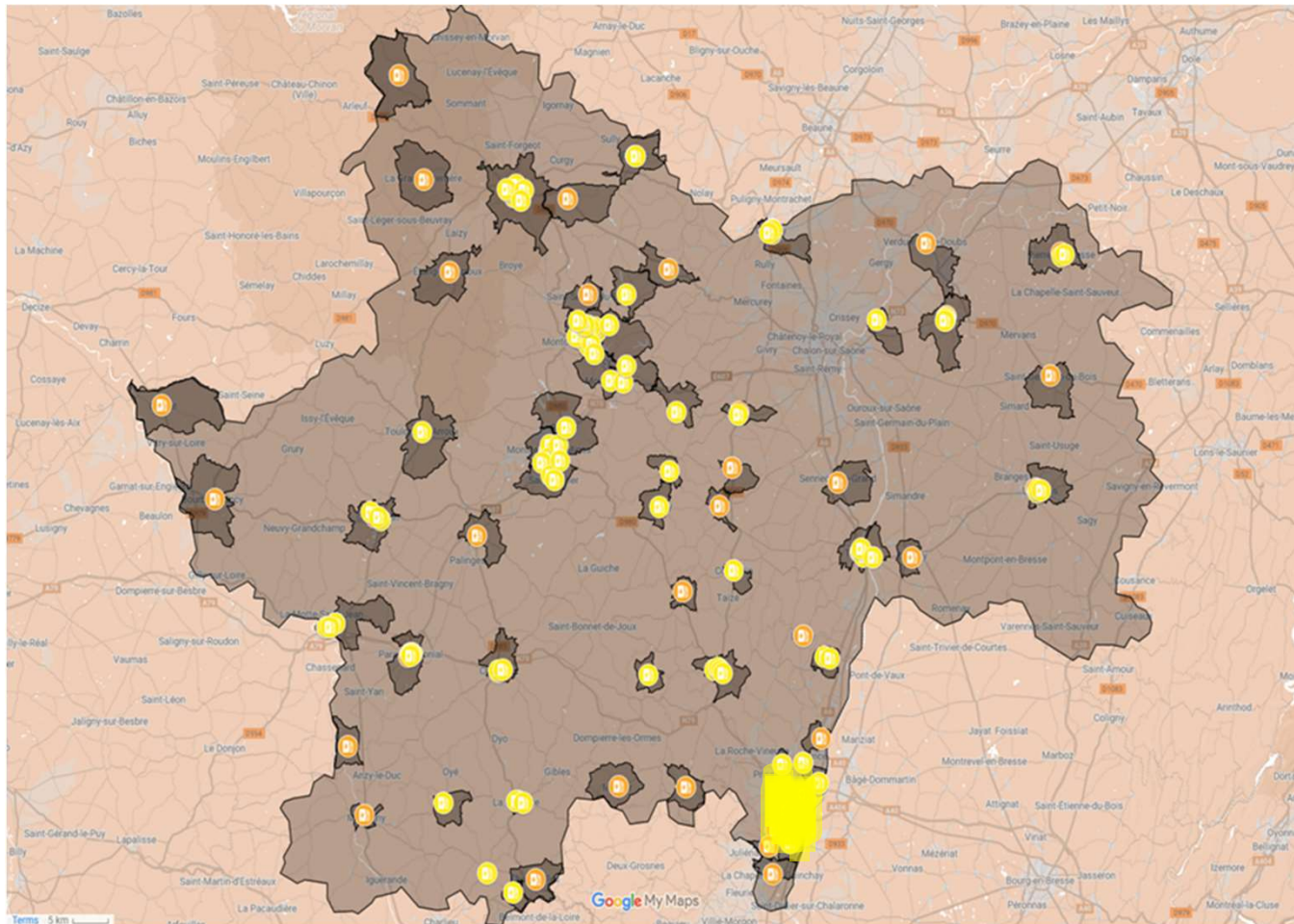
	Nb points de charge (PDC) - 1 borne = 2 PDC -	Nb Communes urbaines	Nb Communes rurales
OFFRE QWELLO-ZUNDER	<b>384</b> <i>(114 repris soit 57 bornes du SYDESL et 264 nouveaux 22KVA et 6 PDC 400 kW)</i>	<b>28</b> <i>(302 PDC)</i>	<b>35</b> <i>(82 PDC)</i>

## MISE À DISPOSITION DE FONCIER PAR LES COMMUNES ET EPCI

- Le principe : après négociation la commune accorde un **espace foncier** à QWELLO qui installe des bornes dont il est propriétaire
  - ✓ Qwello prend en charge l'ensemble des dépenses (investissement, maintenance, travaux) – **aucun frais pour la commune**
- Chaque commune, qui valide un emplacement foncier, vote et signe la nouvelle convention d'Occupation du Domaine Public avec QWELLO pour une durée de 15 ans, et **perçoit une redevance : 150€/an/PDC + 4% du CA**
- Le SYDESL reste en appui en cas de besoin et en suivi du déploiement
  - ✓ Tarif initial de **0,3 €/kwh + 0,02 €/min** TTC pour QWELLO (**22 kW AC**)
  - ✓ Tarif initial de 0,52 €/Kwh TTC pour ZUNDER (6 super-chargeurs 400 kW DC)



# BORNES DÉPLOYÉES PAR QWELLO-ZUNDER



- Bornes SYDESL reprises par Qwello
- Nouvelles bornes déployées par Qwello

Lien de la carte des points déployés par Qwello :  
<https://qwello.eu/fr/map>

# SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

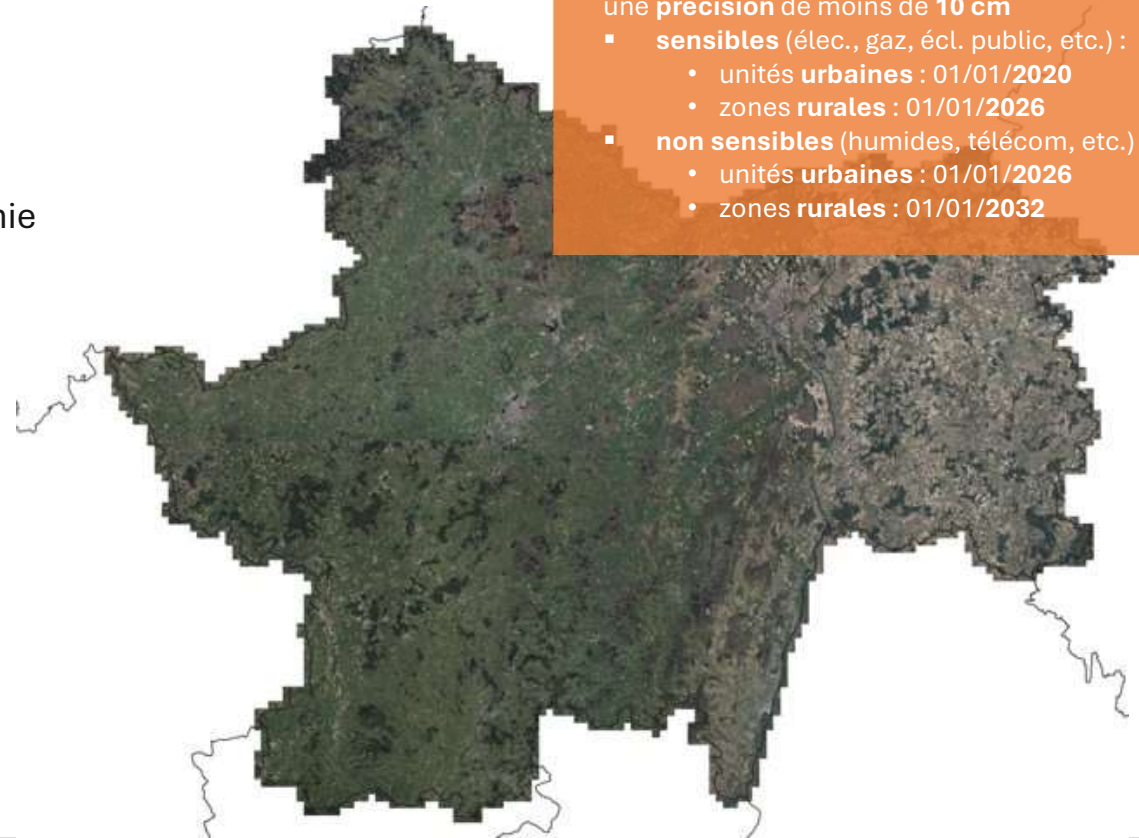
---



# LE PCRS 71 SE RAFRAÎCHIT

Réforme anti-endommagement des réseaux  
Décret du 22 octobre 2018

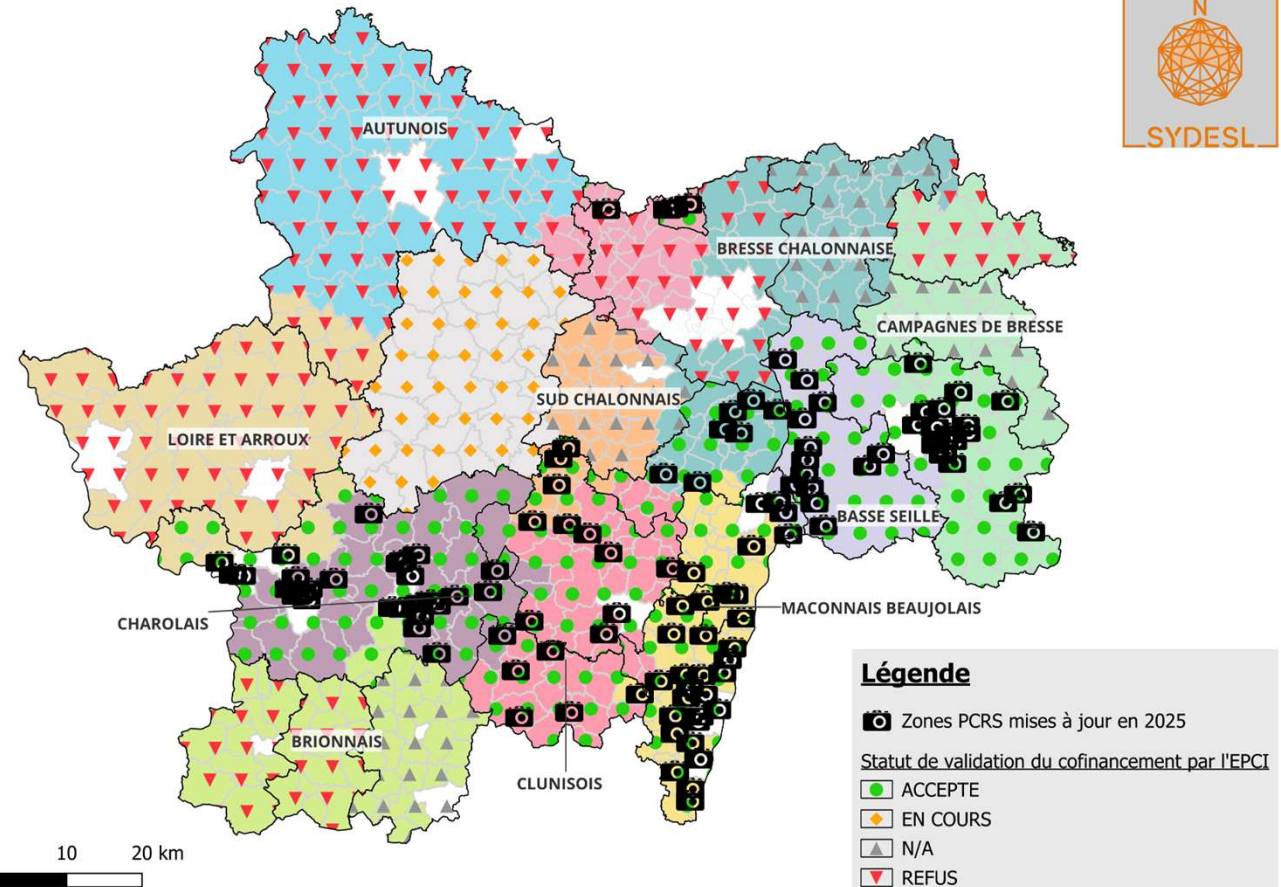
- Le **Plan de Corps de Rue Simplifié** est une cartographie aérienne à fine résolution
- PCRS **finalisé depuis janvier 2023** en Saône-et-Loire
- Consultable dans le **SIG-SYDESL**
- **Co-financement** des mises à jour par certains EPCI et opérateurs de réseaux
- 1<sup>ère</sup> campagne de **mise à jour les 22 & 23 août 2025**



# LE PCRS 71 : UN NOUVEL ÉLAN

## Mises à jour pour 2026

- **Prises de vues aériennes** effectuées le 22 et 23 août 2025
- Mises à jour à disposition des **partenaires cofinanceurs** (EPCI, gestionnaires de réseau, communes...)
- **Un marché pluriannuel** est en cours de rédaction pour les mises à jour entre **2026 et 2029**
- **Toutes les remontées de travaux sur votre territoire sont les bienvenues** (*un espace collaboratif IGN est en cours de création*)



# CATALOGUE DE PRÉSTATIONS GÉOMATIQUES

## Offre SIG

Accès au SIG-Patrimoine  
Accès au module SIG-AEP, SIG-Bâtiment

Gratuit

100 € TTC / an + 5€ TTC / an / 1000 habitants

## Prestations sur demande

Détection & géoréférencement de réseaux  
Relevés PCRS vecteur  
Contrôles de précision  
Numérisation réseaux AEP, ASS  
Numérisation réseaux RCU  
Carte thématique  
Correction de géométrie  
Création d'un flux (WMS, WFS...)

0,36 € HT / ml (aérien) 1,19 € HT / ml (sout) pour les communes urbaines

De 0,46 à 0,62 HT / ml

De 0,90 à 1,03 € HT/ml + forfait 158 €

De 0,06 à 0,11 € HT/ml

De 0,06 à 0,16 € HT/ml

Sur devis : 140 € / 0,5 j

Sur devis : 140 € / 0,5 j

Flux EP : gratuit

## Accompagnement et conseils

Formations  
Conseils & rédaction de CCTP  
Accompagnement de projet

Gratuit (formation prise en main) / 140 € (avancée)

Sur devis : 140 € / 0,5 j

Sur devis : 140 € / 0,5 j

# CARTOGRAPHIE ET PRESTATIONS GÉOMATIQUES

Le recours aux prestations du SYDESL offre aux communes la garantie d'une structuration et d'une gestion de données qui respectent les **standards nationaux**. Vos données sont ensuite **interopérables**, quel que soit votre outil ou votre maître d'œuvre.

Des **formations SIG-Patrimoine** sur la prise en main, les recherches cadastrales, le cadastre solaire sont programmées :

- ✓ **mardi 7 juillet (14h-15h30)**
- ✓ **jeudi 27 août (9h30-11h)**
- ✓ **mardi 29 septembre (9h30-11h)**





**SYDESL**  
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL  
ÉNERGIE SAÔNE-ET-LOIRE

Le syndicat d'énergie de Saône-et-Loire met à disposition des habitants le premier cadastre solaire du territoire.

[cadastre-solaire.sydesl.fr](https://cadastre-solaire.sydesl.fr)

# CADASTRE SOLAIRE

Découvrez gratuitement le potentiel solaire de votre toiture avec le SYDESL  
A partir du 30 septembre 2024

Flashez-moi pour en savoir +



[sydesl.fr](https://sydesl.fr)

## GRATUIT, INTUITIF ET INTERACTIF

### Pourquoi installer des panneaux solaires sur votre toiture ?



Réduire votre facture d'énergie



Agir pour l'environnement



Augmenter la valeur immobilière de votre maison

### Vous souhaitez sauter le pas et installer des panneaux solaires ?

Le Syndicat Départemental d'Énergie de Saone et Loire vous encourage à faire la simulation de votre cadastre solaire et vous accompagne dans votre projet.



### Le cadastre solaire permet de :

- ✓ Mesurer instantanément le potentiel solaire de votre toiture,
- ✓ Construire votre projet solaire photovoltaïque ou thermique en toute confiance,
- ✓ Lutter contre les arnaques de démarchage,
- ✓ Bénéficier gratuitement de conseils d'experts locaux.



### Fiable et accessible pour tous les habitants

Vérifiez le potentiel de votre toiture avec un outil mis à disposition gratuitement pour le grand public.

### Pour aller plus loin !

Vous souhaitez avoir des informations complémentaires ?  
Flashez directement le QR code mis à votre disposition.

[sydesl.fr](https://sydesl.fr)

Flashez-moi pour en savoir +





# SIG : GESTION BÂTIMENTAIRE

Faciliter la gestion des bâtiments dont les communes sont propriétaires

## 4 principes directeurs :

- **Recenser le patrimoine**, disposer d'une information descriptive classifiée sur les bâtiments.
- **Suivre les contrats** et leurs échéances (factures, baux, assurances...).
- **Alerter sur les évènements** périodiques (intervention, contrôles d'ERP).
- **Assurer prioritairement la conformité réglementaire et légale.**

Bâtiment		Zones	Intervention	Contrôles	Entretien
<b>Bâtiment</b>					
Identifiant du bâtiment (IUB) :	VW252PGYBBAM				
Initulé du bâtiment :	Salle des fêtes				
Adresse (voie) :					
Commune :					
ERP :	oui				
Catégorie d'ERP :	5				
Type d'ERP :	L : Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou polyvalentes,				
Jauge maxi :	250				
Nombre de places de parkings :	30				
Surface du bâtiment :	312				
Puissance électrique disponible :	24 kW, triphasé 380v				
Date de construction :	1973				
Présence d'amiante :	non				
Accessibilité PMR :	oui				
Monument historique :	Non				
Connecté à l'assainissement public :	oui				
Type de chauffage :	Fioul				
Désordre sur le bâtiment (ex. mesure conservatoire) :					
Loué :	oui				
Gestion :	collectivité propriétaire				

# PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

---

# PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

**VOUS NE SAVEZ PAS QUELS  
SONT VOS BÂTIMENTS LES  
PLUS CONSOMMATEURS ?**

**VOUS SOUHAITEZ MIEUX  
CONNAÎTRE VOTRE  
PATRIMOINE  
ET SES COMPOSANTES  
ÉNERGÉTIQUES ?**



**Conseil en Energie Partagé**  
*A l'échelle de la collectivité*

Suivi et bilan annuel de vos consommations d'énergie (patrimoine bâti, éclairage public, carburant, eau) et productions

Accompagnement sur un plan d'actions pour réduire vos consommations

Aide pour la valorisation de vos CEE

Accompagnement sur le DEET (Décret Economie Energie Tertiaire)

# PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

**VOUS ENVISAGEZ DE  
RÉNOVER UN BÂTIMENT DE  
VOTRE PATRIMOINE ?**



## **Econome de flux**

*A l'échelle du projet*

Réunion de cadrage

Visite du site et compte-rendu

Appui technique sur les sujets  
énergétiques, thermiques et de  
confort d'été

Audit énergétique  
*(bureau d'études externe)*

Accompagnement pendant  
toutes les phases amont, et de  
conception

# GROUPEMENT D'ACHAT DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ

## QUI PEUT ADHÉRER ?

Les professionnels, dont le siège social est situé en Bourgogne Franche-Comté.

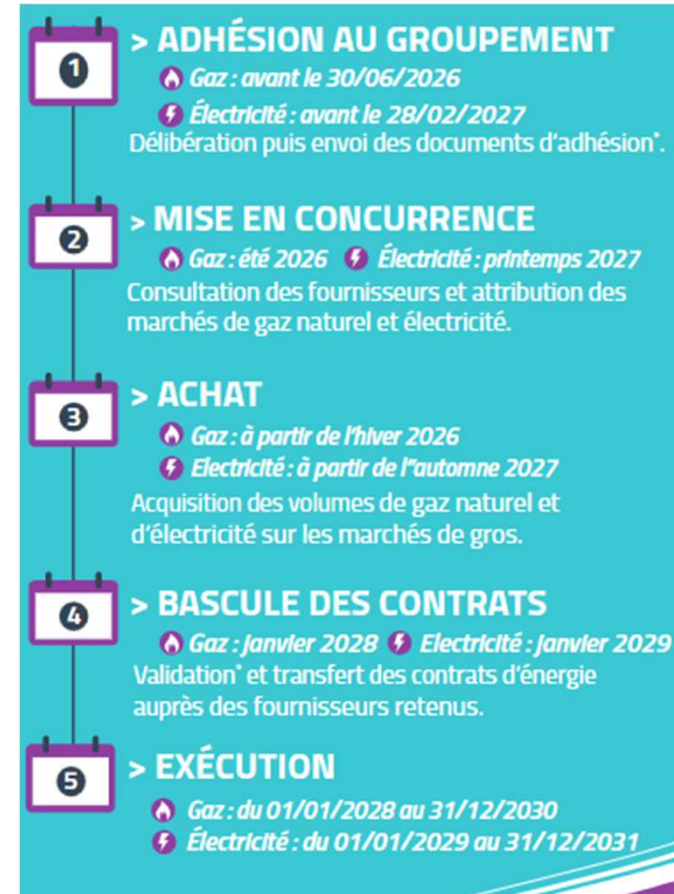
### LES PERSONNES MORALES DE DROIT PUBLIC

- Communes
- Groupement de communes
- Autres collectivités
- CCAS...

### LES PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVÉ

- Bailleurs sociaux
- Établissements d'enseignement
- Établissements santé
- Maisons de retraites
- SEM
- Entreprises privées...

39 Marchés depuis 2014  
2 219 Adhérents  
850 GWh/an  
46 000 Points de livraison



# ÉNERGIES RENOUVELABLES

---

# ÉNERGIES RENOUVELABLES ÉLECTRIQUES

VOTRE OBJECTIF

**DÉVELOPPER UN  
GRAND PROJET DE  
PRODUCTION  
D'ÉNERGIES  
RENOUVELABLES**



**Accompagnements  
Grands projets EnR**  
*PV sol, éolien  
(>500m<sup>2</sup>) – A l'échelle de la  
collectivité*

Etude du potentiel  
énergie renouvelable

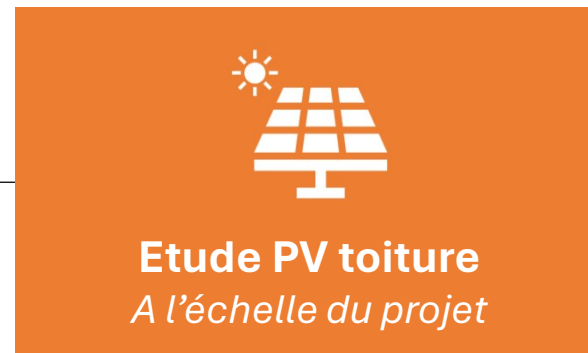
Conseils sur les démarches et le  
recrutement d'un développeur

Etude d'opportunité avec analyse du  
projet, estimation financière

# ÉNERGIES RENOUVELABLES ÉLECTRIQUES

## VOTRE OBJECTIF

**ÉTUDIER LE  
POTENTIEL SOLAIRE  
D'UN OU PLUSIEURS  
BÂTIMENTS  
DE VOTRE  
COLLECTIVITÉ**



Etude du potentiel  
énergie renouvelable

Etude d'opportunité énergétique  
avec analyse du projet

Estimation financière  
et rapport technique

# ÉNERGIES RENOUVELABLES ÉLECTRIQUES

**VOTRE OBJECTIF**  
**ÉTUDIER LA  
POSSIBILITÉ DE  
REVENTE DE VOTRE  
ÉNERGIE SOLAIRE  
LOCALEMENT**



Etude du potentiel  
d'autoconsommation – calcul de  
l'énergie non consommée sur le site

Estimation financière  
et rapport technique – Rencontre des  
acteurs de terrains

**L'autoconsommation collective** permet de consommer à plusieurs l'électricité produite par un ou plusieurs sites de production situés à proximité.

Se différencie de **l'autoconsommation individuelle** : le fait pour un producteur, **de consommer lui-même et sur un même site** tout ou partie de l'électricité produite par son installation

# ÉNERGIES RENOUVELABLES ÉLECTRIQUES

## VOTRE OBJECTIF

**BESOIN D'AIDE POUR VOUS  
LANCER DANS LA CRÉATION  
D'UNE BOUCLE  
D'AUTOCONSOMMATION**



**Accompagnement de boucle  
d'autoconsommation**  
*A l'échelle d'un projet et d'un  
territoire*

Aide à l'émergence et à la création de  
la boucle : recherche de  
producteurs/consommateurs, lien  
administratif, etc...

Animations de terrain –  
communication – organisation de  
rencontres ...

**Une boucle d'autoconsommation** = regroupement des producteurs et consommateurs  
d'un même projet d'autoconsommation collectif

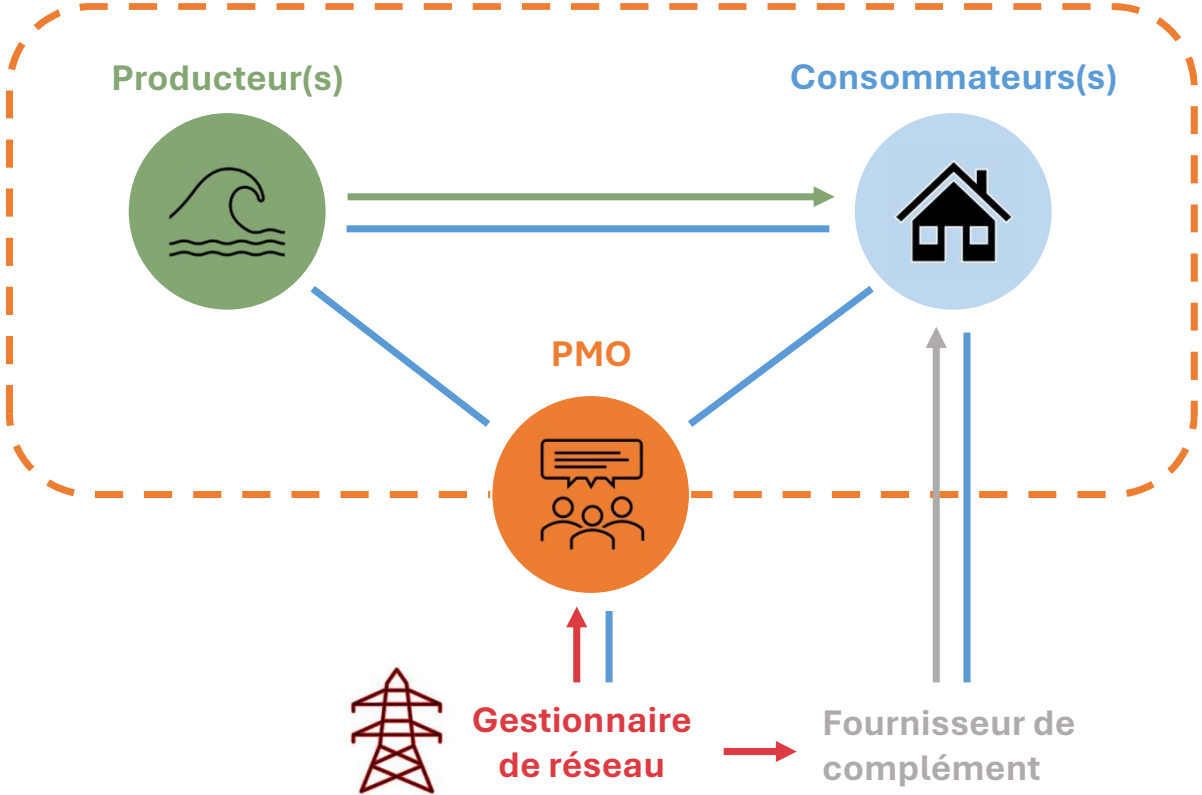


Administrativement et légalement, **une boucle d'autoconsommation doit être intégrée dans une PMO** (Personne Morale Organisatrice).

**Le SYDESL et la SEM ont lancé ensemble** en 2025 la création d'une association qui a pour vocation d'être une **Personne Morale Organisatrice départementale.**

### **LA PMO DÉPARTEMENTALE POUR SIMPLIFIER L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE :**

- ✓ Fournir la structure PMO aux boucles : obligation légale
- ✓ Gérer les flux d'énergies et la facturation entre les adhérents d'une boucle
- ✓ Faciliter la création de boucle et leur fonctionnement



- Lien contractuel
- Electricité locale
- Electricité réseau
- Données de comptage

## Diapositive 43

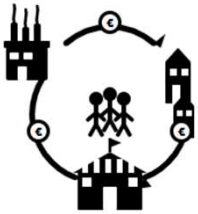
---

**MJ1** A voir si nous rentrons techniquement dans le détail de la PMO ... Je ne pense pas que sur une AG avant élection cela soit nécessaire. Mais à garder sous le coude.

Michèle JORGE; 2026-04-02T09:43:48.597

# RÉGIE SYDESL CHALEUR RENOUVELABLE

Les charges de chauffage sont indispensables à nos latitudes mais à qui profitent-elles ?



**1<sup>ère</sup> solution** : achats de gaz ou pétrole à des pays tiers ce qui creuse le déficit de la balance commerciale nationale (autour de 60 Milliard d'€ de gaz & pétrole chaque année sont importés, soit environ 80% du déficit commercial total en France en biens)

**2<sup>ème</sup> solution** : achat de chaleur locale qui devient un outil de **développement de l'économie du territoire proche** (travaux de construction, fourniture bois, exploitation et maintenance locale).

*La chaleur est achetée aux entreprises locales qui payent des impôts sur place qui eux profitent à tous*



**Le réseau de chaleur est une solution concrète face aux enjeux d'indépendance énergétique avec une production et une distribution locale maîtrisée, à l'abri des événements internationaux.**



Une fourniture **locale** : Bois à moins de 30Km ; Géothermie et Solaire sur place



Un enjeu de santé publique : **réduire les émissions de poussières**

Un logement chauffé par une chaufferie collective émet :

- ✓ 30 fois moins de poussières qu'une cheminée à foyer ouvert
- ✓ 5 fois moins qu'un poêle très récent « flamme verte »

# RÉSEAU DE CHALEUR DE CHÂTENNOY LE ROYAL



Une cascade de **4 chaudières bois** pour répondre à tous les besoins



Des **panneaux solaires photovoltaïques** pour produire l'électricité nécessaire au fonctionnement de la chaufferie



*Utilisation de bois sous forme de plaquettes*

## Une diversité d'abonnés :

- Commune de Châtennoy (mairie, gymnase, école, salle d'activité)
- Département 71 (collège)
- IDEF (accueil de jeunes avant placement)
- Clinique du Chalonnais
- 4 maisons d'habitations

## UN FONCTIONNEMENT 365J/AN

pour fournir le chauffage et l'eau chaude sanitaire





SAÔNE-ET-LOIRE  
**ÉNERGIES RENOUVELABLES**  
SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE

---

# SEM SAÔNE-ET-LOIRE ÉNERGIES RENOUVELABLES

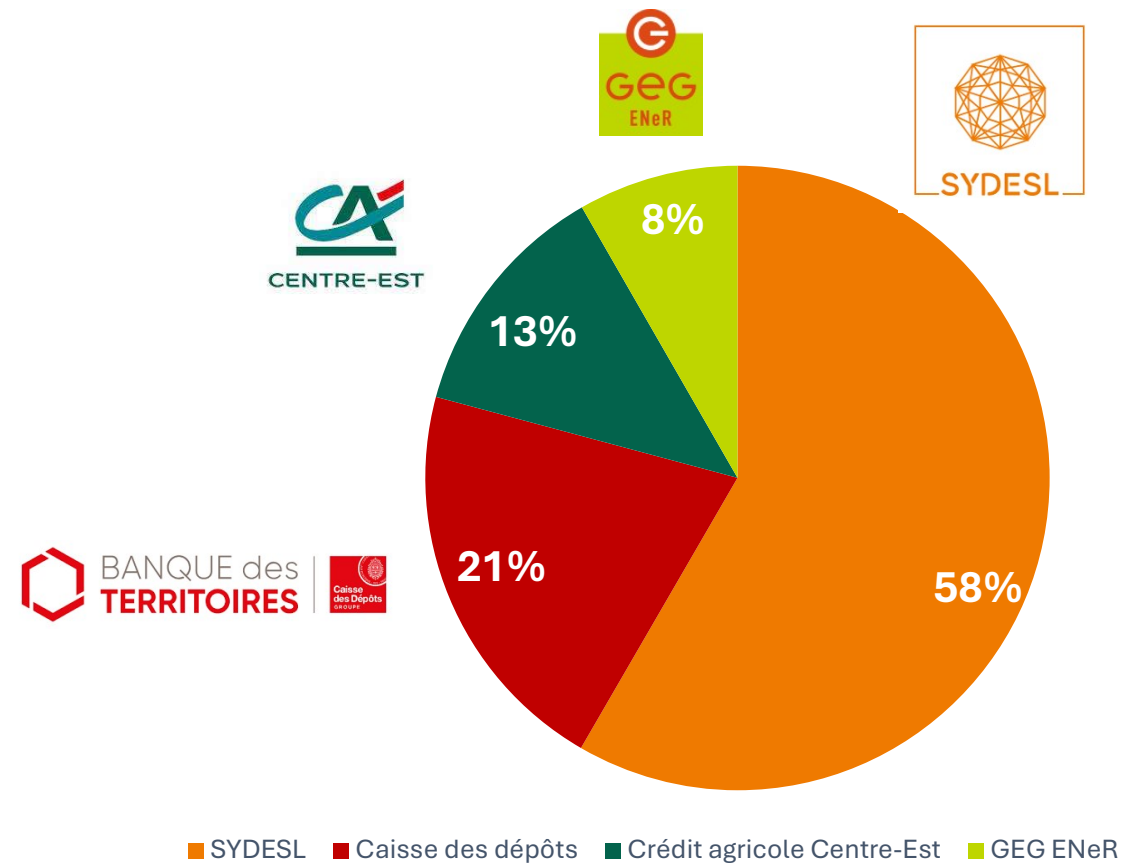
## QUI SOMMES-NOUS ?

- Une société d'économie mixte, c'est-à-dire une société de droit privé présentant la particularité d'avoir un capital social partagé entre un actionariat public majoritaire et un actionariat privé minoritaire.
- Instituée avec un capital de 1 200 000 €, la SEM SELER compte 4 actionnaires.

### CONTACT :

[contact@seler.fr](mailto:contact@seler.fr) / [bboutain@seler.fr](mailto:bboutain@seler.fr) / [jmary@seler.fr](mailto:jmary@seler.fr)

03 79 42 00 98 / 06 26 31 01 80 / 06 18 95 98 38



# UN OUTIL OPÉRATIONNEL AU SERVICE DU TERRITOIRE

La SEM SELER a été créée afin de :

## 1

- Massifier le développement des projets d'énergie renouvelable en apportant de **l'ingénierie technique et financière** dès les phases de réflexion.

## 2

- Favoriser l'acceptation des projets en intégrant systématiquement une démarche de concertation le plus en amont possible, et en **favorisant l'investissement local** dès que les projets le permettent et **les retombées économiques locales**.

## 3

- Permettre aux communes, aux intercommunalités et aux citoyens **d'être acteurs de la transition énergétique de leur territoire**.

## LES PROJETS ACCOMPAGNÉS

### PUISSANCE DES PROJETS

EN EXPLOITATION  
**5,5 MWc**

EN DEVELOPPEMENT  
**108 MWc**

PROSPECTION / ÉTUDES  
**> 30 MWc**



\* Projets dans lesquels la SEM a déjà investi



MERCI DE VOTRE ATTENTION

---

**SYDESL**

Cité de l'Entreprise  
200, bd de la Résistance  
71000 MÂCON  
03 85 21 91 00  
[contact@sydesl.fr](mailto:contact@sydesl.fr)

**SYDESL.FR**

# Comment voter lors d'une résolution?



- 1 Pour
- 2 Contre
- 3 Abstention
- 4 Ne prend pas part au vote

Puis, pour valider **OK**

Pour corriger 

L'affichage "OK" confirme la prise en compte du vote

# Comment voter lors d'une élection ?

Scrutin secret - Majorité absolue des voix exprimées

Élection 001

- 7 Ancel Marion
- 17 Auvray Nicolas
- 45 Blanchet Magali
- 51 Bonnot Florent
- 777 Blanc
- 999 Abstention

... puis validez votre vote !

Vote ouvert	
Votants	0/84
Voix	0/84
Exprimés	0
Votes manquants : 84	
Alarie Cécile	
Allard Jérôme (P)	
Almèras Bernard	
Ancel Marion	
Ange Grégory	
Ange Richard	
Appell Christine	
Appell Olivier	
Asselineau Cécile	
Auch Fatima	
Auclair Alexis	
Auger Jacqueline	
Auvray Nicolas	
Aveline Julien	
Azéma Maryse	
Bacque Jean-Pierre	
Barbet Dominique	
Barnier Claire	
Barnier Estelle	
Barnier Laurent	
Barrande Marion	
Barrande Nathalie	

Tapez le numéro correspondant au candidat pour lequel vous souhaitez voter



Pour valider

OK

Pour corriger



*Exemple d'écran diffusé pendant le vote*

L'affichage "OK" confirme la prise en compte du vote

# Comment voter lors d'une élection pour un candidat non déclaré ?

votebox  
™ Quidbox

Nom	Prénom	Numéro de	Nom	Prénom	Numéro de
Abadie	Dominique	1	Besson	Christine	43
About	Marcel	2	Bethune	Aline	44
Adnet	Claude	3	Blanchet	Magali	45
Alarie	Cécile	4	Boffrand	Blandine	46
Allard	Jérôme	5	Boissieu	Laurent	47
Almèras	Bernard	6	Boissonade	Louis	48
Ancel	Marion	7	Boissonade	Henri	49
Ange	Grégory	8	Boissonade	Eric	50
Ange	Richard	9	Bonnot	Florent	51
Appell	Christophe	10	Botrel	Claudine	52
Appell	Olivier	11	Bouchard	Wendy	53
Appell	Christine	12	Boucher	Diego	54
Asselineau	Cécile	13	Bougie	Cécile	55
Auch	Fatima	14	Bourdon	Chantal	56
Auclair	Alexis	15	Bourquet	Isabelle	57
Auger	Jacqueline	16	Bousquet	Chantal	58
Auvray	Nicolas	17	Boutroux	Luc	59
Aveline	Julien	18	Breguet	Philippe	60
Azéma	Maryse	19	Breguet	Christine	61
Bacque	Jean-Pierre	20	Brochard	Marianne	62
Barbet	Dominique	21	Brosseau	Lucie	63
Barnier	Claire	22	Bruneau	Jean-Marc	64
Barnier	Estelle	23	Calvet	Patrick	65
Barnier	Laurent	24	Carrell	Flavien	66
Barrande	Marion	25	Cartier	Christine	67
Barrande	Nathalie	26	Castex	Anne-Marie	68
Barreau	François	27	Castex	Jean	69
Barthélemy	Sylvain	28	Cellier	Serge	70
Barthélemy	Jean-Christophe	29	Cerf	Catherine	71
Bassot	Rémi	30	Cerf	Hervé	72
Bassot	Jocelyne	31	Chabert	François	73
Baudet	Fatima	32	Chabert	Stanislas	74
Baume	Cyril	33	Chappuis	Pierre	75
Baume	René	34	Chappuis	Vincent	76
Beaulieu	Marie	35	Chaucer	Anne-Laure	77
Beauregard	Sylvie	36	Chauve	Fabienne	78
Béliveau	Charles	37	Chopin	Jean-Marie	79
Belyea	Christine	38	Cochet	Hélène	80
Berlioz	Julie	39	Cochet	Christophe	81
Berthelot	Samir	40	Cochet	Sylvie	82
Bescond	Sondès	41	Corriveau	Odile	83
Bescond	Alain	42	Corriveau	Thomas	84

Vote blanc	777
Vote Abstention	999

Lors de l'élection, l'ensemble des élus se verront attribuer un numéro de candidat, y compris les élus non déclarés.

Au moment de l'ouverture du vote, seuls les candidats officiellement déclarés apparaîtront sur l'écran de diffusion en salle.

Toutefois, l'ensemble des élus pourra voter pour un autre candidat que ceux affichés, en utilisant le numéro correspondant à l' élu de leur choix, tel qu'indiqué dans la liste mise à disposition.

# Liste des Suppléants au Comté Syndical

- DEBOST Pascal
- TOUZELET Romain
- DELANCE Michaël

# Liste des Membres du Bureau

- GRIVEAU Jean Paul
- FERREIRA Miguel
- GEOFFROY Ludovic
- BONIN Jean-Claude